

discussion... il n'a pas hésité à déclarer qu'il était toujours prêt à donner sa démission... il m'a témoigné en même temps le vif désir qu'il avait de pouvoir fournir à S. M. des explications sur sa conduite.»

Opposons maintenant à l'appréciation des derniers événements par Emmanuel Servais, la réaction que l'interpellation Simons déclencha chez Guillaume III (de qui nous avons tâché d'expliquer le caractère au fasc. IX), réaction manifestée dans la lettre («vue et approuvée») qu'il chargea H. de Villers d'adresser le 14 février à Servais et que nous reproduisons ne varietur.

«Monsieur le Président,

«Sa majesté le Roi Grand-Duc me charge de porter à votre connaissance les faits suivants:

«1) Sa Majesté a lu l'interpellation faite dans la séance de mercredi, 10 février de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg par Monsieur Charles Simons, adressée au gouvernement Grand-Ducal.

«2) Sa Majesté adhère complètement et approuve explicitement tous les points contenus dans l'interpellation précitée.

«3) Sa Majesté a lu également la réponse que Monsieur le Ministre d'Etat a trouvé convenable de faire à l'interpellation dont s'agit.

«4) Sa Majesté ne peut, ne doit et ne saurait admettre ni le sens ni la teneur de la réponse du Ministre d'Etat, qui n'en est point une, par rapport à la crise ministérielle.

«Par tout ce qui précède la situation politique dans le Grand-Duché de Luxembourg étant complètement changée, le Roi Grand-Duc se voit dans la nécessité, tout en vous remerciant de vos bons offices de vous retirer le mandat dont votre dévouement à Sa Personne vous avait fait charger, celle de former un ministère, Sa Majesté se réservant ultérieurement d'aviser à la formation d'un nouveau cabinet.»¹⁰⁾

Trois jours plus tard Servais marqua à de Villers sa satisfaction d'être déchargé d'une mission «qu'il lui aurait été bien pénible de remplir». Pour Servais, l'interpellation Simons, basée sur des faits exacts et venant de bonne source, faisait partie d'un plan combiné destiné à hâter la retraite de Blochausen.

Nous avons vu au fasc. VI (p. 396), comment Edouard Thilges et Ch. Simons furent appelés le 16 février à La Haye et comment, sur les insistances de Guillaume III, le premier accepta, le 20, les fonctions de Ministre d'Etat.

Emmanuel Servais, dans sa lettre du 22 à Schimmelpenninck (déjà citée), se félicite d'avoir suggéré au Roi d'ajourner le remplacement du baron de Blochausen car, de ce chef, «son successeur trouve certainement moins de difficultés à la Chambre que s'il avait